

LA MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

Etude comparée des monuments aux morts d'Amiens et Compiègne

Xavier BONIFACE

Au lendemain de la première guerre mondiale, toutes les communes de France ont érigé des monuments à la mémoire de leurs enfants tombés sur les champs de bataille, pour pérenniser dans la pierre le souvenir douloureux et glorieux de leur sacrifice. Compiègne et Amiens ont ainsi édifié des monuments aux morts, en 1922 et 1929. Les démarches des deux municipalités sont à rapprocher : Amiens, ville ouvrière, laïque et de gauche, n'avait pas forcément les mêmes conceptions du souvenir que Compiègne, cité aristocratique, catholique et de droite.

Au-delà de leurs différences d'idéologie et de taille - en 1921, Amiens comptait 90 000 habitants, Compiègne 16 000 - ces deux villes de la Picardie historique ont eu des sorts similaires pendant la guerre. Rapidement envahies en 1914 - Amiens le fut encore une fois en 1918 -, aussi vite abandonnées par les Allemands, elles restèrent proches du front durant le reste des hostilités, abritant troupes, états-majors et hôpitaux, subissant de nombreux bombardements. La guerre fut donc une réalité tangible et douloureuse pour ces villes fortement sinistrées.

Comment les deux monuments ont-ils reflété la mémoire d'une si terrible épreuve ?

L'ELEVATION DU MONUMENT DE COMPIEGNE

Lors de la réunion du conseil du 4 juin 1920, le maire, Robert Fournier-Sarlovèze, rappelait que *"la Municipalité n'oubliait pas qu'elle avait le devoir de glorifier les enfants de Compiègne morts pour la France en élevant à leur mémoire un Monument digne de leur sacrifice (...). Il faut que sur l'une de nos places nous inscrivions leurs noms pour les léguer à la postérité."*

Il demandait alors l'ouverture d'une souscription publique et la désignation d'un comité chargé de veiller à l'exécution du projet. La ville se décida d'ailleurs rapidement pour répondre aux exigences d'une mémoire encore vivante.

Le **"Comité d'organisation pour l'érection d'un Monument à la Mémoire des Compiègnois morts pour la France"** se réunit à partir de janvier 1921. Présidé par Fournier-Sarlovèze, il comportait le secrétaire général de la mairie, Gabriel Trouvé, le chanoine Humbert, archiprêtre de Saint-Jacques, le directeur de la Banque de France de la Dorie, M. Guynemer, président du Souvenir Français et père du célèbre aviateur ainsi que d'autres notabilités locales.

Le sculpteur parisien, Maxime Real del Sarte, s'offrit alors à

concourir pour le monument et proposa son oeuvre *Terre de France*, récompensée lors du Salon des artistes français de 1920 (1). Le comité enregistra la suggestion, alors que la souscription venait à peine d'être lancée. Mais les fonds recueillis étaient d'ores et déjà en grande partie absorbés par le coût de l'inscription des noms. La ville n'ayant pas de quoi se payer une composition spécifique, aurait dû se contenter de choisir, comme bien d'autres communes, un monument sur catalogue.

Le comité reprit contact six mois plus tard avec le sculpteur, qui avait déjà réalisé son oeuvre à Saint-Jean de Luz. Réal del Sarte en proposa une version avec une *"modification insignifiante"*, en sorte que Compiègne possédât un monument aux morts original. (2)

En mars 1922 le projet fut définitivement adopté. Le monument lui-même avait coûté quelques 60 000 francs, auxquels il fallait ajouter les frais de gravure et de dorure des noms (50 000 francs). La souscription couvrit l'essentiel et la ville contribua à plus de 10 % du financement. Elle prit plus tard à sa charge des travaux mineurs d'aménagement, pose d'une grille et déplacement d'une fontaine.

La symbolique du monument compiégnais

De taille modeste (un peu plus de 2 mètres de haut pour 1,50 de large), il représente une paysanne attristée, les pieds nus, la tête coiffée d'un foulard, tenant quelques épis de blé dans sa main droite. Elle a posé l'autre sur les épaules d'un petit garçon aux mains jointes et la tête relevée vers sa mère. Elle contemple la tombe de son mari mort à la guerre : une simple croix couverte d'un casque, au milieu des épis de blé. De part et d'autre se dressent des plaques de marbre portant les noms des 465 Compiégnois tués sur les champs de bataille. En dédicace, *"La ville de Compiègne à ses morts glorieux"*.

Le sculpteur Maxime Real del Sarte avait été le premier président des *Camelots du Roi* avant la guerre. Combattant, mutilé, il avait perdu le bras gauche aux Eparges en 1916. Son frère Serge avait été tué en 1917. Maxime devait composer une cinquantaine de monuments commémoratifs, dont *Terre de France*. L'original ne comprenait pas le garçon qui fait la spécificité de celui de Compiègne.

La symbolique de l'oeuvre peut s'expliquer par les convictions de l'auteur. La tombe au milieu des blés n'est pas une allégorie pacifiste de la jeunesse fauchée par la guerre (3). La croix, référence chrétienne, évoque aussi la sobriété des tombes militaires officielles. Le monument illustre le chant des Camelots du Roi : *"Demain sur nos tombeaux Les blés seront plus beaux"*.

La moisson est haute, les épis sont mûrs et se courbent vers la croix, la vie l'emporte sur la mort. Le sacrifice des soldats a permis de nouvelles récoltes. Le titre même de l'oeuvre semble affirmer que le sol national, riche du sang de ses défunts, en est revigoré. Le deuil et le souvenir restent présents dans l'attitude de la femme et de son en-

fant. Le monument associe la vie, la mort et le terroir. La guerre est seulement suggérée par le casque. Pour Clémenceau, *"toute l'âme de la France se dégage (de l'oeuvre)"* (4).

L'emplacement fut choisi entre les deux contreforts du transept nord-ouest de l'église Saint-Jacques, tandis qu'un monument dédié à Guynemer devait être édifié au pied de la tour, au sud-ouest. Il fallait l'accord des Monuments Historiques, qui dirent leurs réticences un mois avant l'inauguration : la stèle n'aurait pas dû toucher la paroi du bâtiment (5).

Des considérations techniques et idéologiques guidèrent les choix du site et de l'oeuvre : les symboles reflétaient les options conservatrices et les idéaux religieux de la municipalité. Pour l'emplacement, les motivations furent plus complexes. L'attachement des édiles à l'Eglise catholique n'y était certes pas étranger. Par ailleurs, entre les deux contreforts se trouvait la porte empruntée par Jeanne d'Arc pour aller prier dans l'église. Il y a là l'idée une continuité entre la geste de la Pucelle d'Orléans et le sacrifice des combattants de 1914-1918, d'autant qu'au lendemain de la guerre, Jeanne d'Arc, canonisée en 1920, était la grande sainte nationale. Mais la raison officielle fut le manque d'*"emplacement convenable sur les places publiques"* (6), déjà

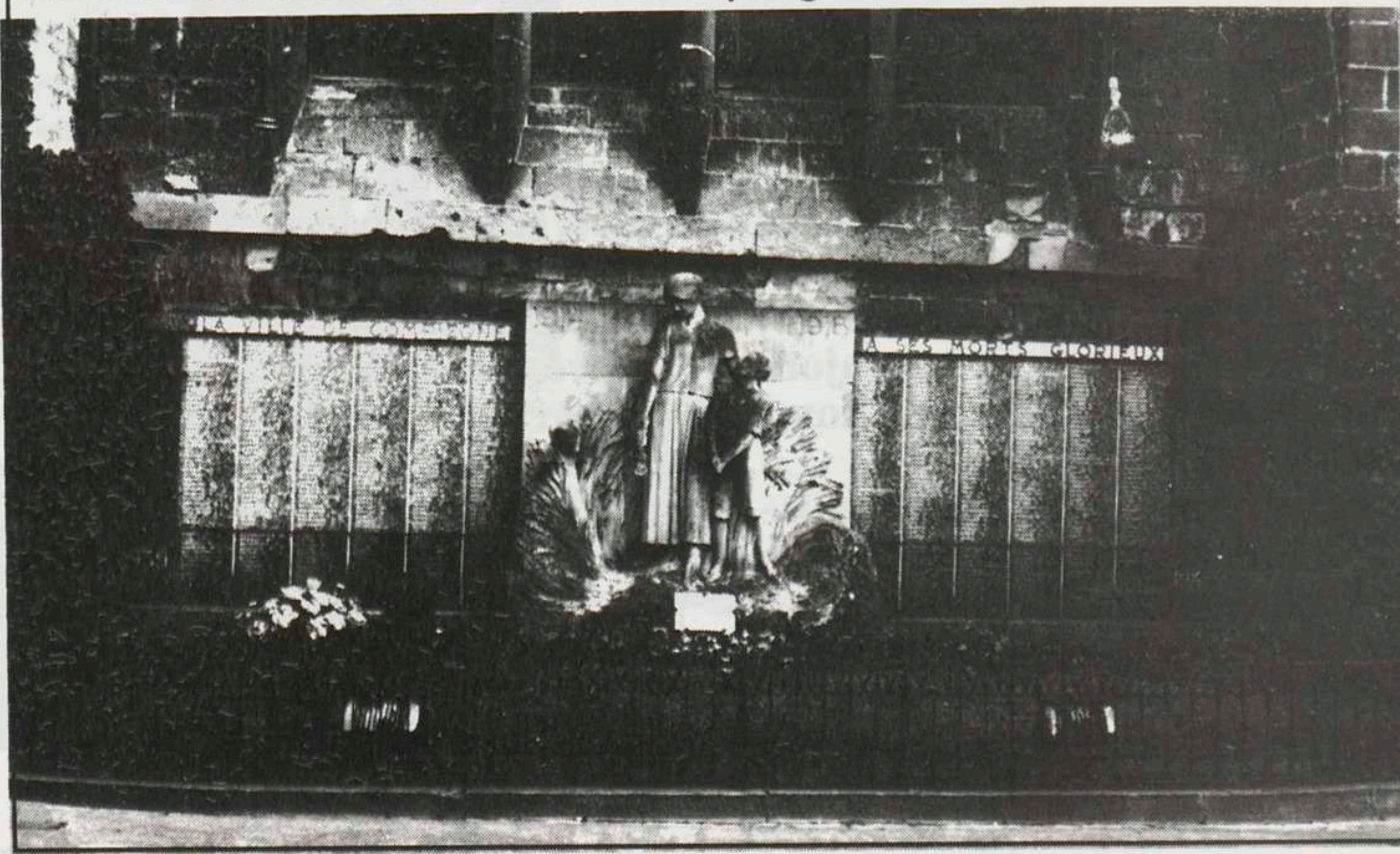
occupées par d'autres monuments.

L'opinion compiégnaise fut, semble-t-il, unanime dans l'accueil de l'oeuvre, sous réserve de critiques de détail. Ainsi, seule la très laïque *Gazette de l'Oise*, évoquant le projet primitif, où l'enfant, au lieu de joindre les mains, donnait des fleurs à sa mère, estima que *"le geste était très gracieux et avait l'avantage de satisfaire tout le monde"*. Le journal contestait aussi l'emplacement retenu : *"On paraît vouloir le mettre sous le patronage du clergé de Saint-Jacques, on risque d'ailleurs de froisser les paroissiens de Saint-Antoine et de Saint-Germain qui ont autant de droits à cet hommage"*.

La *Gazette* voulait éviter des polémiques qui auraient pu assombrir le consensus établi autour de la mémoire. A Compiègne, la guerre paraissait encore trop proche dans les souvenirs pour faire du monument un enjeu idéologique.

Le journal affirmait aussi qu'avec le temps, l'oeuvre *"semblera faire corps avec l'édifice. Ce ne sera plus qu'un bas-relief (...). C'est réduire (son) importance"* (7). Il suggérait plutôt de l'ériger au centre de la place, au lieu d'une vieille fontaine. Mais derrière ces réticences se dissimulaient peut-être des reproches plus profonds.

Monument aux morts de Compiègne



Cérémonies et inauguration à Compiègne

Dès avant la construction du monument, la municipalité avait organisé des cérémonies du souvenir devant l'hôtel de ville où, sous un velum décoré, des panneaux de toile portaient les noms des disparus. Les autorités, les écoliers, les anciens combattants et les membres des différentes associations locales devaient se rendre en cortège au cimetière du sud pour décorer et pavoiser les tombes militaires, le jour des morts (8).

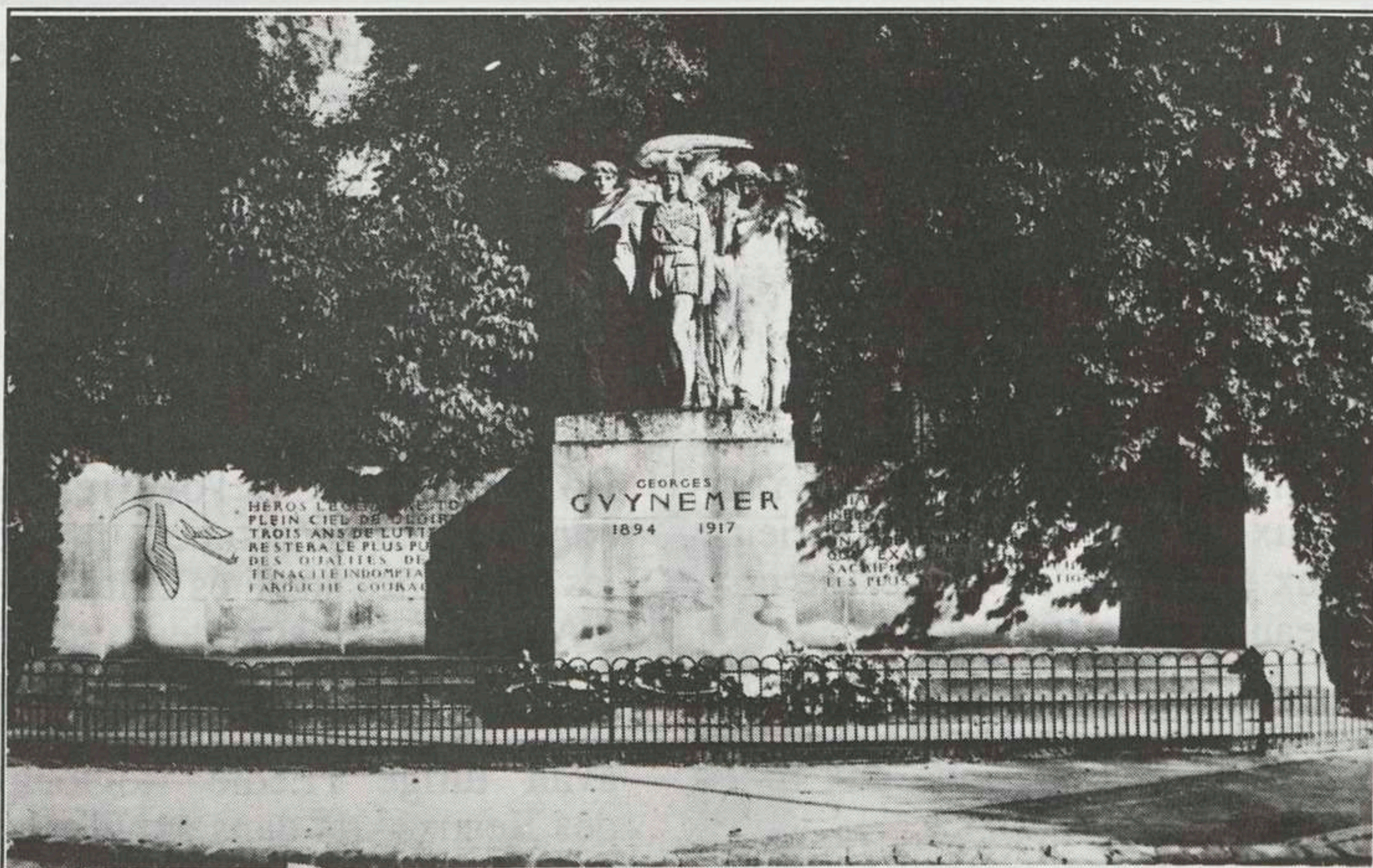
L'édification d'une stèle conféra davantage de poids aux manifestations qui s'attachèrent à ce symbole durable et central.

L'inauguration, le 11 novembre 1922, coïncida avec celle du monument de la clairière de Rethondes.

Précédé de l'harmonie municipale, un important cortège constitué des familles des défunts et des officiels se rendit de la mairie à l'église Saint-Jacques où une messe de Requiem fut célébrée par Mgr Le Senne, évêque de Beauvais. Le monument fut ensuite dévoilé et les personnalités politiques, religieuses, militaires (dont le maréchal Haig) rendirent hommage au sacrifice des combattants. Le maire rappela que *"la municipalité avait tenu au caractère intime de la cérémonie convenant au recueillement qui doit accompagner les grandes douleurs"*.

De fait, seules les familles des victimes et les autorités étaient présentes sur la place. Les enfants des écoles récitèrent alors le poème de Hugo, *"Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie"* (9). En fin d'après-midi, le roi des Belges, le président de la République et Poincaré, de retour de Rethondes, vinrent saluer l'oeuvre.

L'esprit d'Union Sacrée, né dans l'épreuve, s'exprimait encore dans le souvenir des morts.



Le monument dédié à Georges GUYNEMER, au bas de la rue Saint-Lazare, oeuvre du sculpteur NAVARRE, fut inauguré en 1923.

L'ERECTION DU MONUMENT D'AMIENS

Amiens avait particulièrement souffert de la guerre, 36% de la surface urbaine ayant été détruite (10). C'est pourquoi le conseil municipal, le 1er octobre 1919, avait établi un plan d'embellissement et d'extension de la ville, qui prévoyait entre autre l'érection d'un monument aux morts.

Aux origines du projet

Il ne devait pas seulement concerner les Amiénois tués à la guerre, mais être aussi un *"Panthéon interallié"*, édifié à la mémoire de tous les combattants, français et alliés, morts sur le champ de bataille de la Somme. Un comité provisoire fut nommé le 24 avril 1920. Composé de personnalités locales, présidé par Louis-Lucien Klotz, ancien ministre, député et président du conseil général, il était chargé de recueillir les fonds nécessaires dans les différents pays alliés, éditant dans ce but 15 000 affiches. Le maréchal Foch accorda même son patronage à *"cette oeuvre magnifique"*, en octobre 1920 (11).

La maquette du Panthéon, due à l'architecte amiénois Louis Duthoit, fut présentée le 16 juillet 1922. Il était prévu d'ériger le monument au carrefour du bou-

levard Beauvillé et de la route d'Albert, qui menait vers les hauts-lieux des combats de la Somme. En raison de l'ampleur du projet le conseil général décida de le placer sous son patronage. En 1923, le gouvernement britannique proposa de souscrire une somme égale à celle que verserait la France. Désormais, l'affaire dépassait le simple cadre municipal et local.

Pourtant, les difficultés étaient nombreuses. Sur les 500 000 frs péniblement réunis, 173 000 avaient déjà été dépensés en propagande. Par ailleurs, les Amiénois préféraient un monument à la mémoire des seuls morts de leur ville ; plusieurs voeux avaient été émis en ce sens au conseil municipal, mais il était impossible d'en construire deux pour des raisons de coût. Les édiles proposèrent de réserver un emplacement sur le Panthéon pour les noms des Amiénois. Enfin, le dossier n'avancait toujours pas.

Lors de la campagne électorale en vue des municipales de 1925, l'Association des Anciens Militaires de la Région d'Amiens-Sud, fédération de plusieurs sociétés d'anciens combattants, qui s'était déjà adressée l'année précédente au maire R. Caumartin,

demanda à toutes les têtes de liste leur avis sur le monument aux morts. Seuls les communistes dénoncèrent l'exploitation politique de la guerre et de la paix. Les quatre autres candidats, dans leur profession de foi, promirent la réalisation de l'oeuvre (13). La liste de gauche présidée par Lucien Lecointe, regroupant radicaux et socialistes, victorieuse aux élections, envisagea de nouveau la question.

A l'automne 1925, le conseil municipal décida l'érection d'un monument spécifique aux morts d'Amiens.

Le Panthéon interallié, édifice imposant par sa taille et le nombre de ses arches, fut finalement édifié à Thiepval, près d'Albert, sur le champ de bataille de 1916 et inauguré en 1932. Il comporte, gravé sur ses flancs de pierre, les noms de 73 367 soldats des armées britanniques tombés dans la Somme.

La construction

Le 10 novembre 1925 fut constituée une commission "chargée d'étudier les détails du projet (...) et notamment de recueillir, par voie de souscription, les fonds nécessaires à sa réalisation". Présidée par le maire, elle comptait 46 membres, édiles, anciens combattants et parents de disparus, qui élirent un comité plus restreint de 10 personnes pour coordonner leur action. Dès le 16 janvier 1926, elle lançait une souscription qui n'avait rapporté, en novembre 1927, lors de la pose de la première pierre, que 147 000 frs, "soit la moitié de la dépense envisagée" (14). Aussi, concerts, galas et tombolas continuèrent d'être organisés pour obtenir de l'argent. Finalement, 260 000 frs parvinrent à être réunis, auxquels s'ajoutait une subvention de 2 000 frs accordée par l'Etat en 1925 (15). Au fur et à mesure des travaux, le conseil municipal vota plusieurs crédits supplémentaires : 25 000 frs pour l'aménagement d'un trottoir, 15

000 frs pour l'inscription des noms (16). Les Amiénois, sollicités pour participer au financement, ont largement répondu à l'appel, considérant que le monument était leur affaire à tous, et pas uniquement celle de la municipalité.

La commission choisit Albert Roze pour exécuter l'oeuvre. Aucun concours n'eut lieu, malgré les vœux des sociétés culturelles d'Amiens. Le sculpteur picard était alors au sommet de sa carrière. Né en 1861 à Amiens, il avait dirigé l'Ecole Régionale des Beaux-Arts dans sa ville natale jusqu'en 1925. Membre de l'Institut depuis 1923 -ce qui lui conférait un prestige supplémentaire- et de la commission départementale chargée d'examiner les projets de monuments aux morts des communes, il en était également l'auteur de plusieurs, dont celui du diocèse, érigé dans la cathédrale (17). Aussi semblait-il particulièrement qualifié pour réaliser celui d'Amiens.

L'emplacement retenu fut la place du Maréchal Foch, pour deux raisons symboliques : l'une a trait à son nom, donné en 1924, l'autre rappelle le passage des troupes de la garnison d'Amiens en août 1914 par ce carrefour tout proche des casernes de la ville. Le site était en lui-même un hommage à ceux que la presse appelait les "Dévoués". Cette situation n'était pas neutre: elle était la transcription géographique de la volonté de commémoration. La présence du monument, bien en vue au milieu d'un croisement important, en accentuait le caractère glorificateur.

La première pierre fut posée le 11 novembre 1927 ; la construction dura toute l'année 1928, mais les noms ne furent gravés qu'en 1930, après l'inauguration. Une inscription, sur le socle, indique: "Albert Roze invenit et sculpsit". Il dressa les plans avec l'accord de la ville et se chargea de toute la statuaire -ce pour quoi il reçut 110 000 frs (18).

Thèmes et symboles

Sur une base cylindrique de 6, 20 mètres de rayon, se dresse un piédestal avec huit statues de soldats, entourant une colonne surplombée par une Victoire ailée. L'ensemble s'élève à plus de 8 mètres de hauteur.

La base comporte, gravés et peints en brun, les noms des 2666 Amiénois morts sur les champs de bataille ou des suites de leurs blessures, plus d'un millier d'entre eux étant décédés entre 1919 et 1922. Il n'est pas fait mention des victimes civiles, dont la mort n'était pas parée d'une dimension sacrificielle.

Les huit soldats, au-dessus, évoquent les différentes armes auxquelles ont appartenu les combattants : sur la face principale, à l'est, deux fantassins se tiennent la main, pour rappeler la solidarité des soldats sur le front. Au sud se dressent un cavalier, reconnaissable à son casque surmonté d'un cimier, à sa cape et à son sabre, et un aviateur, qui, la main droite en visière, semble scruter le ciel, l'autre main posée sur une hélice, près d'une bombe. A l'ouest se tiennent un sapeur du génie, portant un rouleau de corde et un marteau, un tankiste devant une chenille et la tourelle d'un char. Enfin, au nord, un artilleur près d'un canon et d'un obus, et un fusilier marin identifiable à sa coiffure.

Les soldats entourent la colonne où est gravée, sous le blason d'Amiens, l'inscription: "**A ses Morts la ville d'Amiens reconnaissante**". En surplomb, la Victoire ailée tient dans sa main gauche une plume et dans sa droite une couronne de lauriers.

Le monument est entouré d'une bande d'herbe et de ciment, destinée à recevoir des plaques commémoratives. L'ensemble est clos par une grille, entrecoupée de quatre piliers portant des torchères électriques. Sur l'un d'eux figurent les noms des morts d'Afrique du Nord. Ceux de la guerre 1939-1945 n'ont pas été inscrits, faute de place.

Deux principaux groupes de thèmes peuvent être dégagés: ceux relatifs à la glorification de la victoire et de la patrie, tandis que les autres, de par leur caractère funéraire, rappellent le sacrifice des morts. Toutefois, la distinction entre les deux n'est pas absolue, certaines figures portant parfois plusieurs significations.

La Victoire ailée, au sommet du monument, donc visible de loin, est un symbole ambigu. Elle évoque autant la femme -mère ou épouse-, un ange -élément religieux- ou une allégorie de la République et de la victoire, sans doute un peu tout à la fois. La couronne de lauriers qu'elle tient est celle réservée aux vainqueurs. Les soldats, l'oeil aux aguets et l'arme au pied, semblent veiller sur la patrie.

Le caractère funéraire est davantage souligné par la plume dont la Victoire peut de servir pour inscrire le nom des défunts. Exemple de l'ambiguïté des signes, les lauriers constituent aussi une couronne mortuaire. Les combattants hiératiques montent une garde symbolique au-dessus de la litanie des morts, leur rendant ainsi un hommage éternel. L'inscription marque la reconnaissance du devoir accompli, donné en exemple aux vivants. Le sacrifice des uns a mis fin aux souffrances de la ville d'Amiens, incarnée par son blason.

La lumière a son importance. Chaque soir, les torchères étaient allumées. D'abord rouges, puis blanches, remplacées depuis 1956 par des lampadaires, elles entretenaient la nuit la mémoire des morts dans un hommage permanent. Elles sont comparables aux cierges allumés près des cercueils. La flamme du Souvenir, depuis 1968, remplit la même fonction.

Les nombreuses plaques déposées par les associations d'anciens combattants sur les abords du monument ressemblent aux souvenirs funéraires sur les tom



Photo : Xavier BONIFACE

bes. En 1931, le maire a interdit aux particuliers de mettre de tels objets, car un monument public doit honorer tous les morts de la même manière (19). C'est d'ailleurs pourquoi leurs noms sont inscrits par ordre alphabétique, sans aucune mention de grade, de date ou de lieu. L'égalité des citoyens confère à leur sacrifice la même valeur rédemptrice.

Les symboles choisis par Albert Roze ont reçu l'aval de la municipalité d'Amiens. Attachée aux idéaux de la gauche et à la laïcité, elle n'admettait dans l'oeuvre commandée que des références civiques, religieusement neutres et politiquement admises par tous.

Les cérémonies de la mémoire

Les Amiénois honoraient leurs morts tous les 11 novembre, même avant la construction du monument. Dans la cour de l'Hôtel de Ville, lieu porteur de civisme, était alors dressé un cénotaphe en bois, pavoisé, sur lequel était inscrit le mot *PAX*, qui évoquait autant la paix retrouvée que le repos éternel des guerriers.

A la Toussaint, les anciens combattants se réunissaient également dans le cimetière Saint-Acheul, au monument érigé par le Souvenir Français, une simple association, dont l'hommage ne pouvait avoir autant de poids

que celui de l'ensemble des citoyens unis dans la collectivité nationale.

Lors de la pose de la première pierre, le cénotaphe fut dressé place du Maréchal Foch et un cortège de vétérans s'y déploya après une traversée symbolique de la ville. Honneurs militaires et discours exaltèrent le sacrifice des soldats.

L'inauguration eut lieu le 14 avril 1929, plus de dix ans après la fin de la guerre. La cérémonie constituait un enjeu idéologique par le message qu'elle exprimait sur la guerre et la paix, la vie et la mort, les devoirs du citoyen. Anciens combattants, militants communistes et édiles revendiquaient chacun la responsabilité de l'inauguration.

En novembre 1928, l'**Association des anciens poilus de l'Armée d'Orient** avait émis le vœu, transmis au conseil municipal, qu'une commission de vétérans et de représentants des sociétés sportives et culturelles ait "*la possibilité de grouper toutes les initiatives locales, de provoquer l'activité des services administratifs et de posséder la direction de l'inauguration*" (21). En fait, les anciens combattants critiquaient la lenteur des travaux et en attribuaient la responsabilité aux services de la ville. Aussi craignaient-ils un manque d'ampleur pour la cérémonie, faute d'un dynamisme suffisant de la part de la municipalité chargée de la préparer. Ils souhaitaient que l'hommage soit rendu par la société, à travers ses associations, non par une institution officielle, plus anonyme. Les édiles refusèrent, estimant que c'était à la cité de rendre collectivement les honneurs.

Par ailleurs, l'**Association républicaine des anciens combattants**, le **Parti communiste**, l'**Union locale des syndicats unitaires**... avaient préparé, pour le jour de l'inauguration, un meeting, annoncé par voie d'affiches. "*Sous prétexte d'honorer nos morts, la même parade pa-*

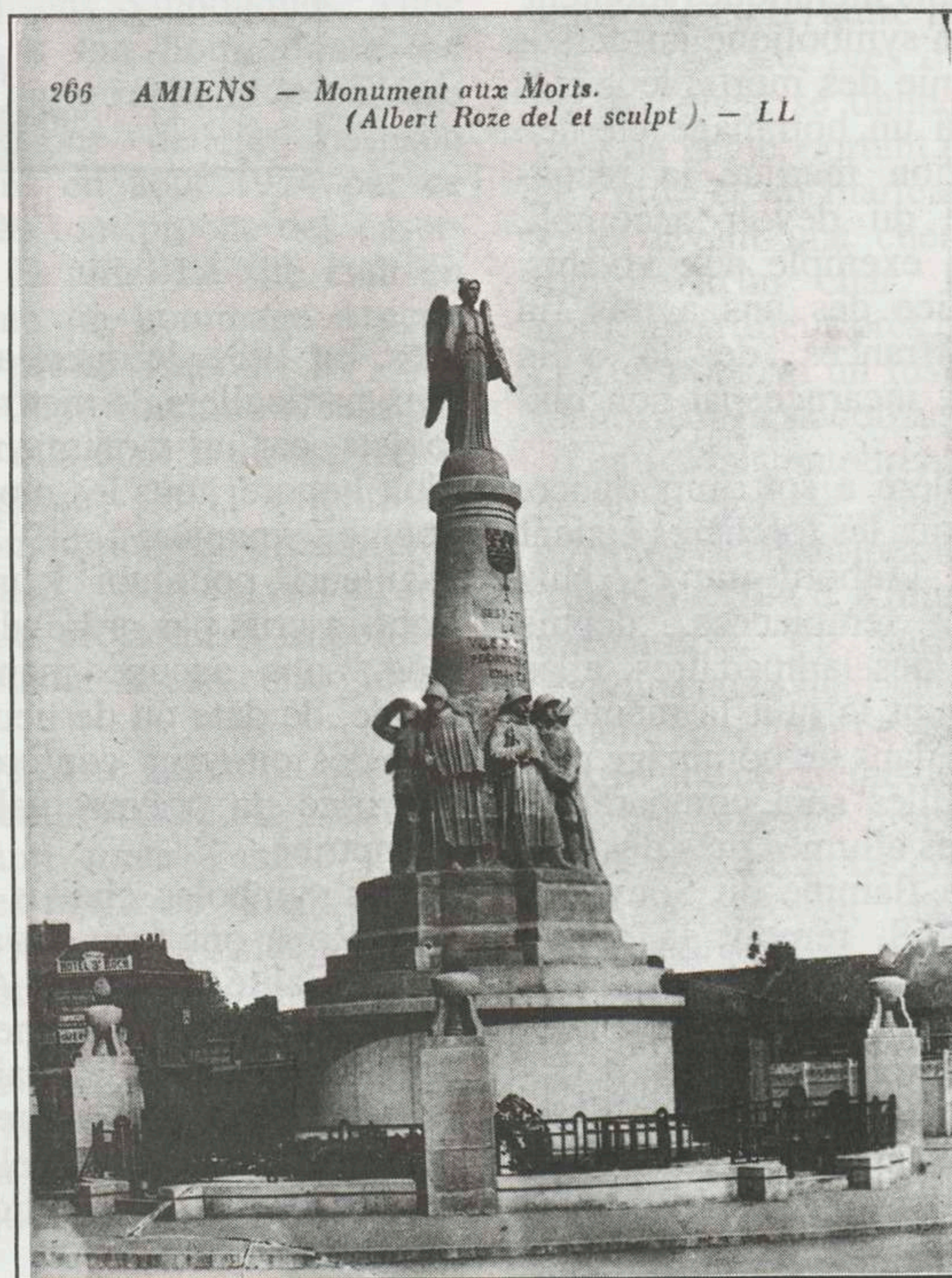
triotique (que pour la mort de Monsieur Foch -décédé quelques semaines auparavant) se déroulera à Amiens. Rien ne manquera: ministre, préfet, curés, militaires, anciens et nouveaux riches, et tous les valets de la patrie bourgeoise (...). Ne soyons plus dupes. Ceux qui pleurent réellement les 1 700 000 morts sont les anciens combattants révolutionnaires, les communistes, les autres, c'est du battage pour endormir le peuple, pour mieux l'exploiter et le conduire plus facilement à la future dernière guerre" (22). Les communistes envisageaient, après la réunion, d'aller au monument aux morts, dans le cadre d'une manifestation pacifiste, "*derrière le drapeau rouge*", dire "*Guerre à la guerre*". Le meeting, pourtant interdit, s'est tout de même tenu, mais il attira peu de monde tandis que la manifestation était empêchée par la police.

La cérémonie d'inauguration se déroula sans incident. "*Dans un sentiment d'unanime reconnais-*

sance, Amiens a rendu un pieux et émouvant hommage à ses morts" titrait le *Journal d'Amiens* le 15 avril. "*Rien n'atteste comme ces pieuses démonstrations populaires la noblesse d'âme d'une race et sa volonté de retremper périodiquement son esprit aux grands sentiments sans quoi une nation ne serait jamais qu'un troupeau*"(23).

Les anciens combattants témoignèrent de l'hommage de la ville en traversant, en un long cortège, ses principales artères. A leur arrivée, le monument fut découvert de son drap et remis à la municipalité. Dépôts de gerbes, de couronnes et de palmes, minute de silence puis défilé militaire complétèrent la cérémonie, culte rendu par la Cité à ses morts devant l'autel rappelant l'offrande de leur vie.

L'absence de membres du gouvernement mécontenta quelque peu l'opinion. Pourtant, le Président du Conseil, Poincaré, avait été invité à présider l'inauguration, mais il avait décliné l'offre,



en arguant que "le Gouvernement (avait) décidé que ses membres ne présideraient plus aucune cérémonie avant les élections municipales (du mois de mai)" pour ne pas paraître apporter leur soutien aux candidats qui leur étaient favorables (24). *Le Progrès* considérait toutefois qu'"une cérémonie de ce genre ne saurait, en aucun cas, revêtir un caractère politique, ni servir les intérêts d'un parti au détriment de ceux d'un autre"(25). L'hommage aux morts, en étant l'affaire de tous, avait un caractère essentiellement républicain.

* *

Les deux monuments de Compiègne et d'Amiens, par delà leurs différences de symbolique et d'emplacement, témoignent donc d'idéaux communs, exprimant dans la pierre la volonté de faire mémoire des sacrifices des combattants. Les références sont d'abord d'ordre funéraire, une tombe, la garde d'un cénotaphe et soulignent le deuil des collectivités locales, devenues communautés par l'épreuve.

La patrie et la victoire sont représentées par des symboles, les blés, ou des allégories, comme la Victoire ailée. Il n'y a ni poilu brandissant un drapeau, ni soldat vainqueur braquant son fusil, seulement, dans leur immobilité de pierre, des hommes, des femmes, un enfant se souvenant de leurs défunts. Sans doute, le monument de Compiègne est-il moins figé, plus ouvert à la vie que celui d'Amiens, mais maints thèmes restent communs.

En fait, les deux villes, durement éprouvées par la guerre, n'avaient pas besoin de rappeler l'importance d'une victoire qui mit fin à leurs souffrances. La patrie, pour elles, c'était d'abord les champs et les villages, pour lesquels les soldats étaient tombés à leur porte. Une réalité tangible, concrète, qu'il n'était pas nécessaire de représenter.

Les choix retenus pour les deux monuments aux morts s'expliquent donc par l'expérience traumatisante du conflit, qu'ont connue l'une et l'autre ville. Des sensibilités politiques différentes ont certes conduit les municipalités à privilégier tel ou tel symbole. La droite modérée, à Compiègne, a favorisé l'imprégnation catholique du monument, tandis que la gauche, à Amiens, privilégiait son caractère civique. Mais les deux cités ont aussi dû tenir compte des circonstances, des crédits, de la place disponible et des propositions des sculpteurs.

L'unanimité des populations autour des morts, lors des cérémonies, rappella, à bien des égards, l'esprit d'Union Sacrée. Mais l'opposition des communistes à Amiens, montra aussi que la mémoire de la guerre dépassait la seule évocation douloureuse des souffrances, pour se révéler un enjeu idéologique.

NOTES :

(1) Archives Municipales de Compiègne (A.M.C.), 1 M 17, lettre du 2 février 1921.

(2) Ibid., échange de correspondance, 18/20 août 1921.

(3) Annette BECKER, *Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988, p.24.

(4) Ibid., p.27.

(5) A.M.C., 1 M 17.

(6) Ibid., lettre du 10 juin 1927 du comité au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

(7) *La Gazette de l'Oise*, 11 nov 1922.

(8) A.M.C., 1 D1 *Délibérations du conseil municipal*, tome 63, 17 octobre 1919.

(9) *Le Moniteur de l'Oise*, 12/13 novembre 1922.

(10) Archives Départementales de la Somme (A.D.S.), R 334 016.

(11) Archives Municipales d'Amiens (A.M.A.) 1 M 20-12.

(12) Idem.

(13) Hervé SCELLIER, *Etude comparative des élections municipales de 1925 et 1935 à Amiens*, Amiens, Ekli-tra 73, 1992, pp.90-91.

(14) A.M.A. 1 M 20-13.

(15) A.D.S. R 334 016.

(16) Nous n'avons pas pu connaître le montant total des crédits, peut-être quelques 20 % du coût total du monument.

(17) A. SPRECHER, *La carrière laborieuse et féconde du sculpteur Albert Roze*, Amiens, Imprimerie du Courrier Picard, 1949.

(18) A.M.A., 1 M 20-13.

(19) Idem.

(20) *Journal d'Amiens*, 9 nov. 1927.

(21) Délibération du conseil municipal 28 novembre 1928.

(22) A.M.A., 1 M 20-13.

(23) *Le Progrès de la Somme*, 15 avril 1929.

(24) A.M.A., 1 M 20-13.

(25) *Le Progrès de la Somme*, 16 avril 1929.

* *

BIBLIOGRAPHIE :

Annette BECKER, *Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988, 158 p.

Antoine PROST, *Les monuments aux morts*, in *Les lieux de mémoire, I La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp.195-225.